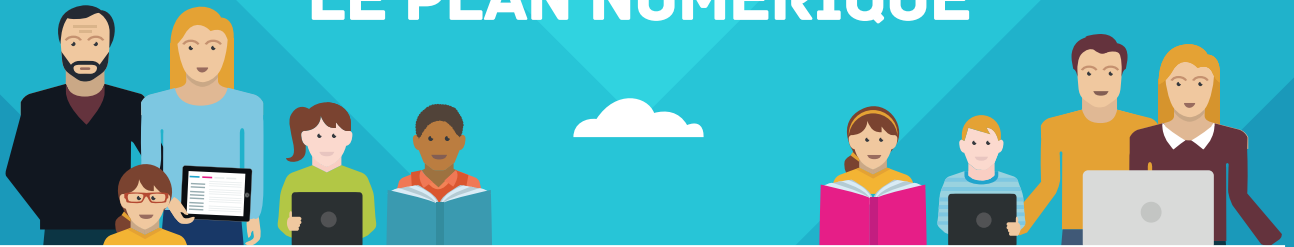


LE PLAN NUMÉRIQUE



DES MESURES CLÉS



Des collégiens et des enseignants équipés

→ Pour chaque euro investi par le département pour l'achat d'équipements mobiles, l'État verse un euro.



Des enseignants formés

→ 3 jours de formation en 2015-2016 qui seront reconduits en 2016-2017

→ Des formations complémentaires pour les enseignants des collèges numériques

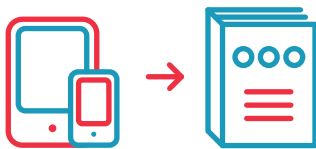


Des ressources numériques pédagogiques

→ Nouvelles ressources et applications mobiles pour les cycles 3 et 4 (du CM1 à la 3^e)

→ Un nouveau portail de recherche et de présentation des ressources numériques pour l'École

DES PROGRAMMES ADAPTÉS



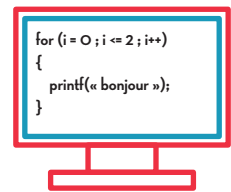
Intégration du numérique aux nouveaux programmes

de chaque discipline de l'école élémentaire à la terminale



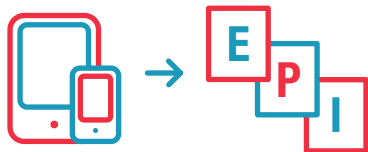
Éducation aux médias et à l'information (EMI)

pour tous les cursus



Enseignement du code informatique

dès la classe de 5^e



Intégration du numérique aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

mis en place à la rentrée 2016



25 %
de collèges
équipés en 2016